

## Cap Loisirs : été 2017

La nouveauté de cet été, tous les campeurs (4-6, 7-11 et 11-16 ans) sont allés au Camping international de Seyssel.

**Camps du 9 au 13 juillet : «L'école des sorciers».** Pendant les différentes activités de la semaine, chaque équipe pouvait remporter des points pour leurs maisons respectives. A la fin de la semaine ils ont tous reçu leurs diplômes de l'école des sorciers.

**Camps du 17 au 21 juillet : «Avatar le dernier maître de l'air».** Lors de cette semaine les enfants ont fait différentes activités liées aux éléments. Cela leur a permis à la fin de leur semaine de devenir maître dans l'élément qu'ils avaient choisi.

**Pour l'accueil de loisirs...**

- Du 10 au 13 juillet «Ça plane pour moi» : sortie à la luge d'été au Semnoz
- Du 17 au 21 juillet «C'est vachement bien» : sortie à la ferme pédagogique des Pratz
- Du 24 au 28 juillet «Graine de malice»

**Cap Color'**

**Du 31 juillet au 4 Août «Petites bêtes aquatiques»** : sortie au plan d'eau de Rumilly  
Les aventuriers ont fait différentes activités comme du bricolage, les activités sportives. Des grands jeux avec l'ensemble des groupes ont été organisés



Camp ados en veillée.



Visite de la ferme pour les petits trappeurs et camp.

comme le Fort Boyard et Voyage autour de CAP Loisirs. Trois veillées ont été organisées : veillée Cluedo ou les enfants ont pu résoudre l'énigme de la disparition de la poudre de fée, une veillée casino et une veillée Rallye chocolat...

- Du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre «Zik en folie» : Intervention Percussion avec Etienne Busson



## Flash Infos automne 2017

### Le mot du Maire

La commune de Vallières poursuit son activité, vous trouverez à travers ce flyer les différents travaux réalisés ou en cours, un aperçu de la rentrée des classes et de l'activité périscolaire, notre engagement commun avec les communes d'Etercy, Marcellaz Albanais, Hauteville/Fier avec Cap-loisirs et des informations sur d'autres sujets.

Parallèlement, la commune de Vallières avec la communauté de communes de Rumilly, est également à l'œuvre dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, et dans l'étude d'un projet de territoire avec une perspective 2050. Ces projets en cours de grande envergure ont un seul objectif : préserver notre qualité de vie et l'identité de l'Albanais sur le long terme. En vous souhaitant bonne lecture et un bel automne,



François Ravoire

### Du géranium pour désherber ?

Depuis le 01/01/2017 dans toutes les communes de France, le désherbage chimique est interdit pour la voirie, et les espaces publics. Par contre le désherbage chimique est encore autorisé dans les cimetières et sur les terrains sportifs, la commune de Vallières ne déroge pas à cette règle.

C'est pourquoi les agents techniques de la commune de Vallières testent cette année deux désherbants biologiques pour respecter notre environnement et de fait diminuer la pollution chimique des sols. Ces désherbants biologiques sont à base d'essence de géranium, un géranium australien dont on synthétise l'essence pour produire un désherbant naturel. Pour l'instant les essais sont concluants, toutefois ces produits demandent plus de technicité de la part des agents puisqu'il faut intervenir au bon stade de développement des plantes s'il l'on veut avoir un effet maximal. Egalement ces produits ont une moindre efficacité dans le temps que les désherbants chimiques, il faut donc effectuer des passages supplémentaires, mais c'est le prix à payer pour polluer moins nos sols et nos rivières. Vous verrez donc toujours les agents avec une pompe à dos parcourir les espaces publics, mais ce sera du désherbant bio. Et en tant que citoyen vous pouvez faire de même pour vos allées, cours et jardins, désherbons, oui, mais... désherbons bio.



## Trafic routier dans notre département et statistiques

(source Direction départementale des Territoires de la Haute Savoie)

**Evolution du trafic en 2016 :**

- De 2 à 3 % par rapport à 2015. Depuis 2008 + 25 %.
- Trafics poids lourds représente en moyenne 7 à 8 % sur les autoroutes et 5 à 6 % sur le réseau départemental.

Concernant la RD 910 de Rumilly à Vallières, la moyenne journalière à l'année passe de 8019 à 8127 avec des pointes à 10 363 véhicules.

**Accidentalité en 2016 : 45 tués soit + 8 par rapport à 2015.**

- 24 % des victimes sont des deux-roues motorisés
- 33 % des tués le sont dans un accident impliquant l'alcool et/ou stupéfiants.
- 58 % des accidents impliquent des usagers vulnérables (moto, cyclo, vélo, piéton).

**Contrôles et retrait de permis**

- Alcools : sur 89 081 dépistages : 3.9 % se sont révélés positifs soit 3 475 positifs.
- Stupéfiants : sur 1 827 contrôles : 60 % positifs.
- Vitesse : 566 913 infractions soit + 69.5 % par rapport à 2015 dont 43 % des infractions par des véhicules immatriculés hors France.
- Rétentions de Permis de conduire : 2 472 dont alcool 68 %, vitesse 20 %, stupéfiants 15 %.
- Suspensions de permis de conduire : 2 121 dont alcool 65 %, vitesse 20 %, stupéfiants 15 %.

### Brûlage des déchets ménagers et autres

Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers (déchets verts, déchets de ménage, ...) est interdit par :

- l'article L 541-2 du code de l'environnement.
  - l'article 84 du règlement sanitaire départemental.
- Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie.



## Les travaux principaux réalisés en 2017

- Changement des huisseries de l'école : 2<sup>ème</sup> tranche
- Peinture de l'école maternelle
- Eclairage église
- Aménagement 2<sup>ème</sup> tranche de sur les Marais
- Aménagement de la nouvelle salle de classe
- Installation de l'ascenseur aux vestiaires de foot
- Aménagement de la nouvelle bibliothèque (à côté des locaux du RAM) : mise en service vacances de Toussaint.



Huisserie Façade Est Ecole.

## A venir

- Aménagement du columbarium et du cimetière des enfants
- Rénovation du parquet de la salle des fêtes
- Jonction pédestre La Ponnaix - Chef lieu.

## Projets à l'étude

(entre autres)

- Mise en place d'un Rond-Point Sud
- Sécurisation descente route de Verlioz
- Extension et restructuration des écoles

## Du nouveau à l'église de Vallières !

Depuis peu l'église de Vallières est dotée d'un éclairage flambant neuf. La raison de ce renouveau ?

En 1<sup>er</sup> lieu des problèmes de sécurité, en effet le remplacement des ampoules des lampes situées dans le plafond de l'église était problématique et dangereux. En effet les agents devaient grimper sur la voute en passant par le clocher, parcours très acrobatique et risqué.

Et en 2<sup>ème</sup> lieu pour améliorer la luminosité à l'intérieur de l'église, bien souvent trop sombre.

Le conseil municipal a donc décidé de rénover cet éclairage pour un coût de 11 857.91 € TTC. Une demande de subvention a été réalisée auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes, par l'intermédiaire de Sylvia Roupioz maire de Boussy et conseillère Régionale. Une subvention de 3 953 € a été ainsi octroyée à la commune de Vallières pour aider à la réalisation de ces travaux, Fiat lux !



L'Eglise.

## École

### Présentation de l'équipe pédagogique et effectifs de la rentrée

- Françoise Pellet, Petite Section (20).
- Céline Salvi, Moyenne Section (24).
- Céline Buscoz et Sandrine Cotterot (le lundi), Grande Section (26).
- Françoise Pouliquen, CP (22).
- Christelle Mermety, CP-CE1 (24).
- Laurianne Mailland, CE1-CE2 (25).
- Sophie Gosset, CE2-CM1 (27).
- Amalia Aguetand et Véronique Couviller (le jeudi et un mardi sur deux), CM1-CM2 (26).

Total : 194 élèves.



L'équipe pédagogique.

## L'ancienne classe reprend du service

Cette huitième classe accueille 22 CP avec du mobilier neuf, un portillon de sécurité, une installation électrique adaptée et un passage piéton: coût total: 9 855 € ttc.



Ouverture de la huitième Classe

## Activités Périscolaire (TAP)

Le service périscolaire fonctionne tous les jours de l'année en période scolaire et pour tous les enfants scolarisés à l'école de Vallières.

Ce service répond aux besoins des familles. Il est ouvert, pour la garderie les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) quant à eux ont lieu les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h45 à 16h30

Les TAP sont animés par une équipe d'animateurs qui proposent chaque jour des activités dans des domaines différents (activités : sportives, manuelles, d'expression, lecture, jeux de société...). Dans la mesure du possible ce sont les enfants qui choisissent leur activité quotidiennement.

Des projets collectifs ont été menés durant la dernière année scolaire : réalisation d'une fresque, décoration des locaux.

Toutes les activités sont choisies en fonction de

l'âge des enfants, et doivent répondre à des objectifs pédagogiques précis. Ces objectifs s'inscrivent dans un projet pédagogique élaboré par les animateurs et validé par les élus.

Les activités ont été relancées depuis la rentrée de septembre. Au vue de l'augmentation de la fréquentation ce service semble être apprécié et correspondre aux attentes des familles et des enfants.

